



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 novembre 2022
(OR. en)

12450/22

LIMITE

CORLX 787
CFSP/PESC 1147
RELEX 1178
COAFR 222
CONUN 203
FIN 918

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le
règlement (UE) 2017/1770 concernant des mesures restrictives en raison
de la situation au Mali

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2022/... DU CONSEIL

du ...

**mettant en œuvre le règlement (UE) 2017/1770
concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) 2017/1770 du Conseil du 28 septembre 2017 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali¹, et notamment son article 12, paragraphe 5,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

¹ JO L 251 du 29.9.2017, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 28 septembre 2017, le Conseil a adopté le règlement (UE) 2017/1770.
- (2) Le 5 octobre 2022, le comité du Conseil de sécurité des Nations unies (ci-après dénommé "Conseil de sécurité") institué en vertu de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité a mis à jour les informations relatives à trois personnes faisant l'objet de mesures restrictives.
- (3) Il y a donc lieu de modifier l'annexe I du règlement (UE) 2017/1770 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (UE) 2017/1770 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président / La présidente

ANNEXE

[...]

